



LIGUE DU NORD / PAS-DE-CALAIS DE TENNIS DE TABLE

32 rue d'Abbeville – 59400 CAMBRAI

☎ 03 27 79 67 00 - ✉ ligue@liguenpdctt.fr - 🌐 www.liguenpdctt.fr

COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM FÉDÉRAL 2011/2012 Niveau régional

Article 1 : Organisation sportive

L'organisation sportive de l'échelon régional se fait par tranche de classements en réunissant les seniors, juniors et cadets.

Le niveau régional masculin comporte quatre niveaux

- Niveau 1 : 1950 et plus
- Niveau 2 : 1850 à 1949
- Niveau 3 : 1700 à 1849
- Niveau 4 : 1600 à 1699

Le niveau régional féminin comporte trois niveaux:

- Niveau 1 : 850 et plus
- Niveau 2 : 600 à 849
- Niveau 3 : 500 à 599

La répartition au niveau départemental est laissée à l'appréciation des comités départementaux.

Article 2 : Inscriptions

Les inscriptions sont effectuées par les clubs à l'aide du formulaire envoyé par la Ligue. Elles peuvent être prises en début de saison et par la suite jusqu'à 3 semaines avant chaque tour. L'inscription d'un joueur n'implique pas sa participation (cf. article 3).

Article 3 : Confirmation de participation

La liste des joueurs qualifiés au niveau régional sera envoyée aux clubs au minimum 3 semaines avant chaque tour. Chaque club devra confirmer la participation de ses joueurs pour ce tour au plus tard 15 jours avant la date prévue pour le tour. Un joueur inscrit mais n'ayant pas confirmé sa participation ne pourra jouer lors de ce tour.

Un joueur ayant confirmé et étant absent lors de la compétition sera sanctionné par une pénalité financière de 20,00 € sauf cas d'absence pour raison médicale.

Article 4 : Déroulement sportif

La participation à tous les tours du critérium fédéral n'est pas obligatoire et les joueurs ne participant pas à un tour ne descendent pas dans le niveau inférieur car il n'y a plus de descentes.

A chaque tour et dans chaque niveau, la formule de l'épreuve sera adaptée au nombre de joueurs par le juge-arbitre en concertation avec le responsable du critérium fédéral de l'échelon concerné.

La formule choisie comprendra des poules puis un tableau à élimination directe avec classement intégral. Au premier tour les joueurs sont placés dans les poules en fonction de leurs points licence, pour les tours suivants en fonction de leur résultat du tour précédent. Un joueur n'ayant pas participé au tour précédent est placé après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui.

Article 5 : Placement des joueurs

Les joueurs sont placés dans les différents niveaux en fonction du dernier classement officiel diffusé le jour de leur inscription.

Article 6 : Montées et descentes

Montées de régional en Nationale 2 :

Les seniors du plus haut niveau accèdent à la Nationale 2 selon le nombre de montées accordées à la Ligue par la Zone. Les juniors et cadets ayant obtenu les meilleures places au niveau le plus élevé accèdent à la Nationale 2 selon le nombre de montées accordées à la Ligue par la Zone. S'il n'y a aucun cadet au niveau régional, les montées seront réparties entre les 2 départements sur les mêmes critères.

Montées dans les différents niveaux de régional :

Les 2 premiers au moins de chaque niveau accèdent au niveau supérieur.

Descentes de Nationale 2 en régional :

Les seniors qui descendent de Nationale 2 sont placés dans le plus haut niveau régional. Les juniors et cadets qui descendent de Nationale 2 sont placés dans le niveau correspondant à leurs points licence ou dans le niveau supérieur où se trouvent les joueurs de leur catégorie d'âge ayant plus de points licences qu'eux.

Article 7 : Benjamins et minimes

L'organisation sportive reste identique pour les benjamins et minimes :

- Une division de 24 joueurs pour les benjamins
- Une division de 24 joueurs pour les minimes
- Une division de 24 joueuses pour les benjamines, une 2ème division pour le reste des inscrites
- Une division de 24 joueuses pour les minimes, une 2ème division pour le reste des inscrites

Les 2 premiers en minimes garçons et en minimes filles accèdent en Nationale 2 moins de 13 ans et les 2 premiers en benjamins et en benjamines accèdent en Nationale 2 moins de 11 ans.

